



PRÉFET DU LOT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 33 - SEPTEMBRE 2011

SOMMAIRE

46 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Secrétariat Général

Arrêté N °2011244-0001 - Arrêté n °2011-18 du 1er septembre 2011 portant 1
subdélégation de signature

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DU LOT**

Arrêté n° 2011-18 du 01 septembre 2011
portant subdélégation de signature

- Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu le décret du 03 juin 2011 portant nomination de Monsieur Bernard GONZALEZ en qualité de préfet du Lot ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre du 1er janvier 2010 portant nomination dans les directions départementales interministérielles ;
- Vu l'arrêté de la Ministre de la Santé et des Sports et du Ministre de la Jeunesse et des solidarités actives du 18 juin 2010 affectant Mr Xavier THURIES à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot ;
- Vu l'arrêté de la Ministre de la Santé et des Sports et du Ministre de la Jeunesse et des solidarités actives du 18 juin 2010 affectant Mme Yvonne DARTUS à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-03 du 04 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-04 du 04 janvier 2010 fixant la liste des agents de la DDCSPP du Lot ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2011-093 du 04 août 2011 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc SALEMME, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot ;

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux agents cités ci-dessous, pour l'exercice des missions correspondant à leurs compétences respectives :

- Patrice JIMENEZ, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, secrétaire général de la DDCSPP ;
- Isabelle COMOLLI DE MONPEZAT, chargée de mission pour le droit des femmes et l'égalité ;
- Françoise GARAPIN, inspectrice en santé publique vétérinaire, responsable du pôle sécurité et qualité des productions primaires ;

- Laurent MERY, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, responsable du pôle prévention des risques sanitaires ;
- Daniel LAONET, directeur départemental de 2ème classe, responsable du pôle protection économique des consommateurs ;
- Jean Pierre FORESTIER CAZOR, inspecteur expert, adjoint au responsable du pôle protection économique des consommateurs ;
- Michèle RAMES, vétérinaire inspecteur vacataire ;
- Xavier THURIES, inspecteur de la jeunesse et des sports, responsable du pôle jeunesse et sports ;
- Catherine MATTEACCIOLI-BOURRASSET, attachée principale de préfecture, responsable du pôle inclusion sociale ;
- Yvonne DARTUS, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, responsable du pôle associatif.

ARTICLE 2 :

Le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Lot.

Cahors, le 1^{er} septembre 2011.

Pour le préfet du Lot,
Le directeur départemental de la cohésion
sociale et de la protection des populations,

Signé

Jean-Marc SALEMME